

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE
TORSAC
16410 TORSACEXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**délibération :**
D_2026_5_9

L' an deux mille vingt six, le mercredi 08 avril à 20 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, salle du Conseil à la Mairie de TORSAC, sous la présidence de Monsieur PERONNAUD Thierry, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 15

Date de convocation du 30 Mars 2026

Présents : 13

Présents : PERONNAUD Thierry, NAUZIN Caroline, GEOFFROY René, GUILBAUD Francis, VIAIRON Blaise, VIRATELLE Laurent, HOWE Elisabeth, TRAINAUD Stéphane, ROUSSEAU Patricia, BENETEAU Laurent, CHEVALIER Luc, BLIN Delphine, ADAM Olivier

Votants : 15

**Objet : Subvention à la
coopérative scolaire de
Torsac**

Pouvoirs :

HENRI Audrey a donné pouvoir à HOWE Elisabeth
RICHARD Malika a donné pouvoir à NAUZIN Caroline

Absent(s) : HENRI Audrey, RICHARD Malika**Secrétaire de Séance** : Caroline NAUZIN

Vu l'état financier prévisionnel fourni par Madame MATHIEU, directrice de l'école de Torsac, pour le voyage scolaire à St Lary en mai 2026 de l'ensemble des enfants scolarisés à TORSAC ;

Considérant que l'école demande à la commune de TORSAC une subvention totale de 3 325 € ;

Considérant que la commune de Torsac a déjà versé en 2025, la somme de 2168.50 € ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE de verser au titre de l'année 2026, le solde de la subvention soit 1156.50 € à la coopérative scolaire de Torsac

AUTORISE le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Thierry PERONNAUD

Emis le 08/04/2026, transmis en préfecture et rendu
exécutoire le **14 AVR. 2026**
Affiché le.....

